



Genève, le 14 septembre 2018  
Aux représentant-e-s des médias

### **Communiqué de presse du Conseil d'Etat**

## **Evaluation fédérale du projet franco-valdo-genevois de troisième génération: deux projets essentiels pour Genève retenus**

La Confédération a publié aujourd'hui son projet d'arrêté sur sa contribution aux mesures des projets d'agglomération de troisième génération (PA3).

Avec l'appui de l'ensemble des partenaires du Grand Genève et des milieux concernés, le Conseil d'Etat s'est fortement engagé depuis janvier 2018 pour faire réexaminer par les autorités fédérales une série de mesures de mobilité essentielles pour compléter le réseau cantonal et régional, qui va connaître un changement sans précédent avec la mise en service du Léman Express fin 2019.

Le Conseil d'Etat salue vivement la prise en compte par la Confédération de l'urgence de réaliser deux projets essentiels pour Genève et sa région. Le bus à haut niveau de service Genève-Vernier renforcera les transports publics entre le nord du canton, extrêmement dynamique en termes de création d'emplois, et le cœur d'agglomération. Le tram Nations-Grand-Saconnex accompagnera le développement du secteur des organisations internationales et améliorera la desserte du Grand-Saconnex. Le canton entend tout mettre en œuvre pour que ces projets soient réalisés dans les délais annoncés à la Confédération.

Le canton prend acte que la dimension transfrontalière n'a pas été pleinement reconnue par la Confédération, notamment au travers des trams d'Annemasse et de St-Genis-Pouilly. Il souhaite profiter de l'occasion pour souligner l'avancement des mesures du projet d'agglomération sous maîtrise d'ouvrage française. Il rappelle que les infrastructures de mobilité sur sol français demeurent un sujet prioritaire et entend dès lors poursuivre sans attendre les discussions avec les partenaires français sur les projets en cours.

Le canton est pleinement conscient des efforts nécessaires pour réaliser les infrastructures inscrites aux précédents projets d'agglomération, et de la nécessité de présenter des projets répondant à une vision en phase avec les attentes de la Confédération. Le PA4 sera l'occasion de représenter les projets essentiels, et transfrontaliers, qui accompagneront le déploiement du Léman Express dès la fin 2019.

*Pour toute information complémentaire: M. Antonio Hodgers, président du Conseil d'Etat, par l'intermédiaire de Mme Florence Noël, directrice communication et information, PRE, T. 022 327 90 80 ou 079 343 16 54, et M. Serge Dal Busco, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de M. Roland Godel, secrétaire général adjoint, DI, T. 022 327 96 11 ou 078 802 90 07.*